



Fiche Solution #2.5

WiFi4EU - Inscription au programme



WiFi4EU est une initiative européenne visant à aider les communes à mettre à disposition du public un réseau Wi-Fi gratuit et facilement accessible. L'Union Européenne attribue des vouchers de 15000€ aux communes. Dans cette fiche, nous vous présentons comment vous pouvez vous inscrire sur la plate-forme WiFi4EU afin de participer à la prochaine sélection.

Inscription sur la plate-forme

Les appels ont lieu à des dates qui sont préalablement communiquées par WiFi4EU. La période pour répondre à l'appel est très courte, d'où l'importance de bien vous enregistrer sur la plate-forme avant celui-ci. L'inscription sur la plate-forme peut être réalisée à n'importe quel moment, sur le site <https://wifi4eu.ec.europa.eu/#/home>.

Enregistrement d'une municipalité Enregistrement d'une entreprise d'installation wi-fi

You êtes une commune?

Deux étapes suffisent: vous enregistrer, puis introduire votre demande!

1- Pour vous enregistrer, cliquez ci-dessous.
2- Pour vous porter candidat, vous devrez vous connecter: dès que l'appel sera lancé, vous pourrez officiellement soumettre votre candidature.

La date du prochain appel à candidatures sera annoncée prochainement.

Je souhaite enregistrer une commune

S'enregistrer

You êtes une entreprise d'installation de Wi-Fi?

N'hésitez pas à vous enregistrer en ligne et à indiquer les régions dans lesquelles vous pouvez fournir vos services. La liste des entreprises enregistrées sera publiée en ligne et diffusée auprès des communes, afin d'informer ces dernières sur les entreprises d'installation potentielles dans leur région.

Veuillez noter que cette liste est fournie uniquement à titre d'information. Les communes qui reçoivent un coupon sont libres de choisir leur propre entreprise d'installation de Wi-Fi, même si celle-ci ne figure pas encore sur la liste.

Je souhaite enregistrer une entreprise d'installation de Wi-Fi

S'enregistrer



Fiche Solution #2.5 WiFi4EU - Inscription au programme



Pour pouvoir vous inscrire, vous devrez vous créer un compte EU Login.

Suivez ensuite la procédure d'inscription. Afin que votre inscription soit validée, assurez-vous de charger les documents suivants sur la plate-forme:

- Le formulaire de «preuve de l'accord», y compris une copie du passeport ou de la carte d'identité du bourgmestre de la commune;
- La copie d'un acte de nomination ou d'un document attestant que le bourgmestre représente légalement la commune.

Si le bourgmestre souhaite mandater une personne pour la signature de la convention de subvention en son nom, les deux documents supplémentaires suivants doivent aussi être fournis au plus tard avant la signature de la convention de subvention:

- le formulaire de la «personne autorisée», signé par le bourgmestre et par la personne autorisée qui signera la convention de subvention;
- Une copie du passeport ou de la carte d'identité de la personne autorisée.

Les formulaires «preuve de l'accord» et «personne autorisée» sont disponibles sur le portail WiFi4EU.

Ces fichiers doivent être chargés individuellement (.pdf, .png ou .jpg) sur le portail WiFi4EU à la page «Mon inscription».

Répondre à un appel

Si votre inscription est validée, vous pourrez répondre au prochain appel. Le prochain appel est prévu au premier trimestre 2020, mais il n'y a pas encore de date précise.

Une fois l'appel lancé, rendez-vous sur le portail WiFi4EU (toujours à l'adresse <https://wifi4eu.ec.europa.eu/#/home>) afin d'y répondre.